

Guide de l'enseignant

La reconnaissance des libertés et des droits civils

Niveau et discipline : deuxième année du premier cycle du secondaire en histoire et éducation à la citoyenneté.

Intention éducative : vivre ensemble et citoyenneté, contribution à la culture de la paix.

Intentions pédagogiques :

- Compétence 1 : interroger les réalités sociales dans une perspective historique
- Compétence 2 : interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique
- Compétence 3 : construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire
- Compétence transversale : exploiter les technologies de l'information et des communications

Mise en situation : s'interroger sur la négation et la reconnaissance des droits et libertés

Compétence disciplinaire : interroger la réalité sociale dans une perspective historique

Objectif

Amener l'élève à relever et à définir des attributs essentiels de la reconnaissance et de la négation des droits et libertés par la construction de deux réseaux conceptuels. Cette activité doit se faire au tableau ou sur une feuille séparée, car les élèves ne doivent pas avoir en leur possession leur document de travail où sont insérés les réseaux conceptuels.

Consignes

Étape 1 : des droits et libertés reconnus et bafoués (à faire au tableau)

Amener les élèves à faire une tempête d'idées sur la reconnaissance et la négation des droits et libertés. Quels sont les droits civils fondamentaux? Comment sont niés ces droits?

Étape 2 : l'actualité et les droits

En utilisant deux exemples de l'actualité ou deux images (voir les documents en **annexe 1**), amener les élèves à rechercher des attributs liés à la reconnaissance et à la négation des droits et libertés. Les élèves pourront ainsi compléter leurs réseaux conceptuels. À l'activité 1, les élèves auront la possibilité d'approfondir leur compréhension des différents attributs essentiels.

Activité 1 : reconnaissance et négation des droits et libertés

Compétence disciplinaire : interroger la réalité sociale dans une perspective historique :

- se tourner vers le passé de la réalité sociale;
- considérer la réalité sociale sous l'angle de la durée;
- envisager la réalité sociale dans sa complexité.

Objectif

Amener l'élève à comprendre les différents concepts liés à la reconnaissance et à la négation des droits et des libertés en prenant en considération des événements du passé et du présent. Des organigrammes sont mis à la disposition des élèves pour associer les événements aux concepts. Des espaces supplémentaires sont disponibles s'ils veulent ajouter des synonymes qui ont été trouvés lors de la mise en situation. Les concepts du premier niveau sont dans le programme, mais les synonymes peuvent être différents.

Consignes

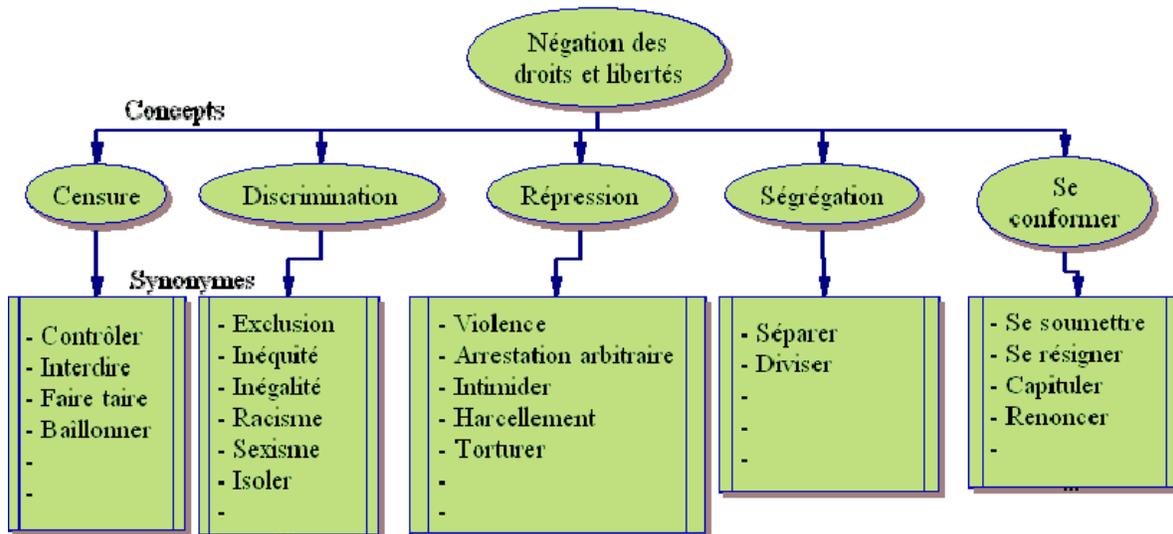
Les élèves doivent associer des événements historiques à des attributs essentiels de la reconnaissance et de la négation des droits et des libertés. Pour ce faire, ils doivent :

- lire les événements en **annexe 2**;

Puis, dans le tableau du cahier de l'élève, ils doivent :

- associer ces événements à un attribut essentiel. Expliquer leur choix :
 - en mentionnant les acteurs impliqués
 - l'origine de la réalité du passé
 - les attitudes, les croyances ou les valeurs associées à cet événement du passé
- identifier des synonymes pertinents;
- trouver un exemple supplémentaire dans leur vie personnelle ou dans le présent (actualité, ici ou ailleurs) qui appuie l'attribut. Ils peuvent utiliser l'exemple contemporain décrit dans chacun des événements.

a) Négation des droits et libertés

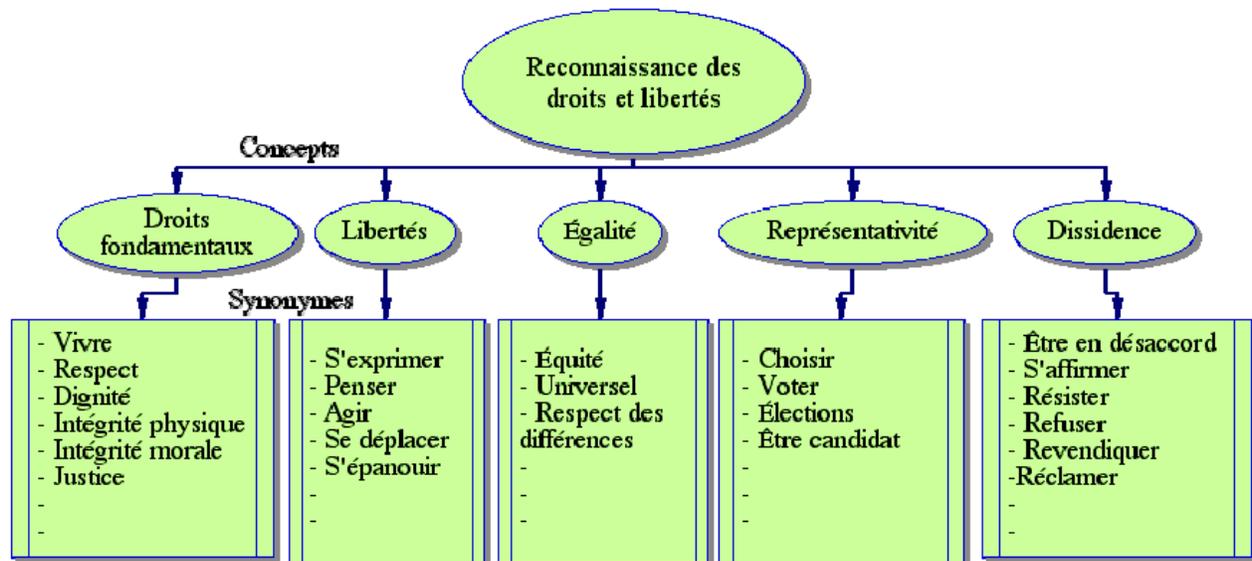


Source : Service national du RÉCIT de l'univers social

Attributs essentiels	Événements du passé	Exemple contemporain décrit dans chacun des événements
Censure	La censure du régime communisme	La Chine et le contrôle de

		l'information
Discrimination	Les Intouchables en Inde	Exemple d'iniquité ou d'inégalité dans le monde
Répression	Place Tiananmen	L'Iran et les revendications des femmes
Ségrégation	Noirs américains	Sondage : ségrégation en Israël
Se conformer	Jeunesses hitlériennes	Régime totalitaire en Corée du Nord

b) Reconnaissance des droits et libertés



Source : Service national du RÉCIT de l'univers social

Attributs essentiels	Événements du passé	Exemple contemporain décrit dans chacun des événements
Droits fondamentaux	Le respect de la femme et Marie Gérin-Lajoie	Lois et politiques contemporaines en faveur de l'égalité des femmes
Liberté	Nelson Mandela et la fin de l'apartheid	La liberté d'expression à travers les médias sud-africains
Égalité	Martin Luther King et l'égalité des Noirs américains	L'accès des Afro-américains aux études supérieures et aux postes dans l'administration publique
Représentativité	La Révolution américaine	La chute du mur de Berlin et la démocratisation des pays de l'Est
Dissidence	Gandhi et l'indépendance de l'Inde	Le Dalaï-lama

Activité 2 : émettre une hypothèse à une question problème

Compétence disciplinaire : interpréter la réalité sociale dans une perspective historique :

- établir les faits de la réalité sociale;
- expliquer la réalité sociale;

Objectif

À cette étape de la situation d'apprentissage, l'élève doit poser une hypothèse (réponse provisoire) à une question problème en s'appuyant sur l'activité précédente.

Problème posé

Est-ce que le respect des droits civils et des libertés humaines est quelque chose d'acquis et d'universel?

Consignes

Dans son hypothèse, l'élève doit :

1. affirmer positivement ou négativement son hypothèse (oui ou non);
2. prendre en compte l'objet d'interrogation (reconnaissance des droits et des libertés);
3. faire référence au passé en appuyant son hypothèse sur des faits et en s'appuyant sur des documents historiques (parce que...);
4. faire un lien avec le présent en se référant à des événements de l'actualité ou en mentionnant des exemples issus de sa vie personnelle.

Exemple d'hypothèse : non (1), le respect des droits civils et des libertés humaines n'est pas quelque chose d'acquis et d'universel (2) parce que même si la ségrégation n'existe plus aux États-Unis comme par le passé (3), les communautés noires sont encore victime de discrimination et certaines personnes luttent encore pour leurs droits et leurs libertés comme les Tibétains par l'entremise du Dalai-lama (4).

Activité 3 : le mouvement de reconnaissance des libertés et des droits civils des femmes au Québec

Compétence disciplinaire : interpréter la réalité sociale dans une perspective historique

- établir les faits de la réalité sociale;
- expliquer la réalité sociale.

Objectif

Amener l'élève à travailler avec la **ligne du temps** qui traite de la reconnaissance des libertés et des droits civils des femmes au Québec depuis 200 ans. À l'aide de cet outil, il doit associer des événements aux concepts du réseau sur la reconnaissance des droits et des libertés. Cette activité va permettre à l'élève de prendre connaissance de l'histoire d'un mouvement de luttes et de revendications de droits et de libertés, de prendre conscience du chemin parcouru et des difficultés vécues par les femmes, d'identifier des retombées de ce mouvement et, finalement, d'établir des liens avec le mouvement féministe mondial, à l'activité 4.

Il est à noter que l'on ne traite que des événements dont les retombées sont positives, mais que les difficultés et les aspects négatifs seront traités dans l'interprétation finale.

Consignes

Les élèves doivent associer des événements historiques, relatifs au mouvement féministe québécois, à des attributs essentiels de la reconnaissance des droits et des libertés. Ils doivent aussi déterminer si chacun des événements est un gain ou une perte de droit. Ils doivent aussi

rédiger le dernier événement sur l'équité salariale à l'aide des sources citées. La démarche est la suivante :

1. lire les événements en **annexe 3**;
2. Classer chacun des événements dans la ligne du temps, à la fin de l'annexe 3, selon qu'il représente, pour les Québécoises :
 - un gain politique (+)
 - un gain social (+)
 - un gain économique (+)
 - une perte de droit (-)
- 3- Rédiger l'événement sur l'équité salariale en utilisant les ressources suggérées

Puis, dans le tableau :

- 4- associer **un** événement (parmi les 12) à chacun des attributs essentiels et justifie tes choix;
- 5- trouver des synonymes pertinents;
- 6- trouver des retombées positives immédiates et/ou dans la durée pour chacun des 5 événements que sélectionnés par l'élève.

Le corrigé ci-dessous est proposé à titre indicatif, car les événements peuvent être associés à plusieurs attributs essentiels. Tout comme les retombées, plusieurs sont décrites, mais d'autres peuvent être implicites.

Événement	1791 – Propriétaires privilégiées (Gain politique +)
Concepts et synonymes	- Égalité (équité) - Liberté (implicite) de s'exprimer (sur un candidat...) - Représentativité (implicite)
Retombées positives	- Détermination des électeurs sans discrimination sexuelle - Choisir ses représentants et participer à la vie politique

Événement	1849 – La correction d'une anomalie historique (Perte de droit -)
Concepts et synonymes	Aucun
Retombées positives	Aucune

Événement	1866 – Le patriarcat et le Code civil (Perte de droit -)
Concepts et synonymes	Aucun
Retombées positives	Aucune

Événement	1888 – Les études supérieures (Gain social +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect et justice - Liberté (partielle), de s'épanouir, d'agir, de s'exprimer - Égalité (partielle), équité, justice
Retombées positives	- Des femmes peuvent étudier dans certaines facultés universitaires qui n'étaient réservées qu'aux hommes.

	- Graduellement, les universités anglophones et francophones vont s'ouvrir aux étudiantes. Aujourd'hui, l'égalité est complète.
--	---

Événement	1902 – La première organisation féministe francophone (Gain social +)
Concepts et synonymes	- Dissidence (s'affirmer, résistance et lutte) - Droits fondamentaux : respect, justice, dignité
Retombées positives	- Des femmes francophones commencent à revendiquer leurs droits et à faire la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. - Ces femmes montrent l'exemple pour le futur. - Une association féminine est créée.

Événement	1918 – Les élections fédérales (Gain politique +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect et justice - Dissidence (s'affirmer, résister, lutter, être en désaccord) - Liberté (d'expression et de penser) - Égalité (équité, universel) - Représentativité (choisir, voter, élire un représentant)
Retombées positives	- Les femmes peuvent voter aux élections fédérales. - Les femmes peuvent participer activement à la politique. - Ce droit accordé fait pression sur les provinces qui ne l'avaient pas encore donné.

Événement	1940 – Des élections québécoises attendues (Gain politique +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect, justice, dignité - Dissidence (revendiquer, lutter, s'affirmer) - Égalité (équité, universel, justice) - Liberté (d'expression et de penser) - Représentativité (choisir, voter, élire un représentant)
Retombées positives	- Ce droit de vote répare l'injustice qui faisait qu'une Québécoise pouvait voter aux élections fédérales, mais pas aux élections provinciales. - Les femmes peuvent participer activement à la politique.

Événement	1945 – À qui ira le chèque d'allocation familiale? (Gain économique +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect, justice, dignité - Égalité (équité, universel, justice) - Liberté (d'agir)
Retombées positives	- Cette mesure permet à la femme d'être indépendante de son conjoint - Les femmes sont considérées comme aptes à gérer de l'argent

Événement	1961 – Une première députée (Gain politique +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect, justice, dignité - Égalité (équité, universel, justice) - Liberté (d'expression et de penser) - Représentativité (choisir, voter, élire un représentant)
Retombées positives	- Elle va influencer le gouvernement en faisant la promotion de l'égalité des sexes - Elle va être une inspiration pour toutes les femmes actives en politique

Événement	1964 – Des réformes sociales (Gain social +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect, justice, dignité, intégrité morale - Égalité (équité, universel, justice) - Liberté (d’expression et de penser)
Retombées positives	- Égalité juridique de l’épouse. - Création d’associations féminines qui existent encore et qui militent pour l’égalité entre les hommes et les femmes. - Conscientisation sur les conditions de vie des femmes au Canada. - Respect de la dignité humaine de la femme et des mères de famille.

Événement	1975 – La Charte des droits et libertés du Québec (Gain social +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect, justice, dignité, intégrité morale et physique - Dissidence (revendiquer, lutter, s’affirmer) - Égalité (équité, universel, justice) - Liberté (d’expression et de penser)
Retombées positives	- Interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe. - Implication du gouvernement et d’un organisme féministe (Conseil du statut de la femme) pour l’élaboration d’une politique sur la condition féminine. - Mise en place du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. - Soulignement de l’importance des femmes par l’Organisation des Nations Unies avec l’année internationale des femmes en 1975.

Événement	1981 – Madame Paul-Émile Tremblay (Gain social +)
Concepts et synonymes	- Droits fondamentaux : respect, justice, dignité et intégrité morale - Égalité (équité, justice)
Retombées positives	- Les femmes gardent dorénavant leur nom et peuvent le transmettre à leurs enfants. - Lors d’une séparation, une femme peut réclamer une compensation pour son apport à l’enrichissement de son conjoint.

Événement	1996 – L’équité salariale (Gain économique +)
Concepts et synonymes	- Égalité (équité, universel, justice) - Droits fondamentaux : respect, justice et dignité
Retombées positives	- Appliquer le principe « à travail équivalent, un salaire égal » entre les hommes et femmes et entre corps de métiers équivalents en responsabilités et en difficultés.

Activité 4 : la condition féminine mondiale

Compétence disciplinaire : interpréter la réalité sociale dans une perspective historique :

- établir les faits de la réalité sociale;
- expliquer la réalité sociale;
- relativiser son interprétation de la réalité sociale.

Objectif

Amener l'élève à constater que le mouvement de reconnaissance des droits des femmes au Québec s'inscrit dans un courant mondial historique, mais aussi contemporain. L'élève doit en plus constater qu'il y a des similitudes et des différences entre la situation des femmes ici et ailleurs, mais qu'il y a encore des luttes à mener pour l'obtention de la reconnaissance des droits et des libertés des femmes.

Consignes

Les élèves doivent :

- 1- lire les événements de l'**annexe 4**;
- 2- associer l'événement de l'ailleurs avec un événement semblable de la ligne du temps **en annexe 3**;
- 3- établir des liens de similitude et de différence entre les événements de l'*ailleurs* et ceux d'ici.

Exemple de tableau de réponses :

Événements au Québec	Événements ailleurs dans le monde	Similitude ou différence observées (quant au cadre spatio-temporel, à la condition féminine aux valeurs, aux conséquences et retombées des événements pour les femmes, aux progrès à faire)
1940– Des élections québécoises attendues	1944 – Droit de vote des femmes en France	
1996 – L'équité salariale	1996 – Les États-Unis traînent de la patte quant à l'équité des salaires	
1888 – L'accès aux études supérieures pour les femmes	2002 – L'accès à l'éducation augmente chez les filles.	
1975–La Charte des droits et libertés du Québec	2006 – L'excision : bafouer l'intégrité physiques des jeunes femmes	

Activité 5 : interprétation

Compétence disciplinaire : interpréter la réalité sociale dans une perspective historique

- établir les faits de la réalité sociale;
- expliquer la réalité sociale;

- relativiser son interprétation de la réalité sociale.

Objectif

L'activité 5 permet à l'élève de revenir sur son hypothèse et de poser une interprétation à la question problème à l'aide de la ligne du temps et de ses notes. L'élève dispose des lignes du temps et des activités précédentes pour finaliser sa conclusion. De plus, des questions synthèses lui permettent de cerner les éléments essentiels à insérer dans son interprétation.

Rappel de la question problème

Est-ce que le respect des droits civils et des libertés humaines est quelque chose d'acquis et d'universel?

Questions synthèses

1. Quel qualificatif pourrais-tu attribuer au mouvement de luttes et de revendications des femmes au Québec? *Longue bataille, progression, grandes avancées, etc.*
2. Dirais-tu que les gains faits par les femmes ont été acquis facilement? *Non, elles ont dû convaincre et faire de continuelles pressions.*
3. Dirais-tu que les gains du passé ont encore des retombées aujourd'hui? *Oui... exemples.*
4. Dirais-tu que ce sont seulement les femmes au Québec qui ont revendiqué leurs droits? *Non... exemples*
5. Dirais-tu que la situation des femmes ailleurs dans le monde est comparable à la situation des femmes d'ici? *Oui et non... exemples*

Dans son interprétation, sous la forme d'un texte, l'élève doit:

Dans son introduction :

1. confirmer ou infirmer sa position et son hypothèse de départ (j'avais raison ou tort de penser que...)

Dans son développement : parce que...

2. appuyer d'abord son interprétation, en lien avec l'objet d'interrogation, sur des **faits de l'ailleurs** dans le présent.
3. de plus, décrire l'origine et le contexte dans lequel s'est développé le **mouvement féministe québécois et mondial** (pourquoi un mouvement féministe?)
4. relever des liens de **similitude** et de **différence** entre des sociétés, en démontrant que le mouvement de reconnaissance des droits et libertés des femmes est un courant mondial, mais qui se développe à des **rythmes différents**.

Dans sa conclusion :

5. relever des **retombées** dans le passé et dans la durée (continuité dans le présent) de ce mouvement de lutte en considérant chaque **aspect de société** (économique, politique et social).

Activité 6 : moi, les droits et les libertés

Compétence disciplinaire : construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire

- qualifier la participation à la vie collective.

Objectif

Amener l'élève à identifier comment il peut agir dans son quotidien afin de préserver les droits et libertés des individus. Le travail final peut prendre la forme d'une proposition qui pourrait être déposé sur le site *Cliquez pour moi!* (<http://www.recitus.qc.ca/cliquezpourmoi/>), un projet d'élections virtuelles et sur le site Égalité Jeunesse dans la section Babillard (<http://www.egalitejeunesse.com/babillard.html>).

Il doit baser sa proposition sur les statistiques en **annexe 5** qui démontrent qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire afin d'atteindre une véritable égalité entre les hommes et les femmes. Il doit suivre la démarche suivante :

- 1- Trouver un exemple relatif à la négation ou à la reconnaissance des droits et libertés dans l'actualité, puis l'expliquer brièvement.
- 2- Expliquer et justifier quel droit est bafoué ou reconnu dans son exemple en relevant les valeurs promues.
- 3- Formuler une proposition pour défendre ou promouvoir le droit relevé dans son exemple. Elle peut concerner des actions, le rôle ou l'implication des individus dans des institutions publiques, l'importance de certains lieux d'exercice à la base de la démocratie ou la promotion de responsabilités individuelles et collectives.
- 4- Conclure en expliquant pourquoi ce droit est important pour lui et en expliquant les valeurs qu'il porte en lui.

Les statistiques

Actuellement, au Québec et au Canada :

Sur le plan économique

- Le salaire horaire moyen des femmes est de 30% inférieur à celui des hommes.
- 58% des salariés au salaire minimum sont des femmes.

Sur le plan politique

- La représentation des femmes à l'Assemblée nationale du Québec a diminué de 5% entre l'élection de 2003 (38 élues pour 30,4%) et celle de 2007 (32 élues pour 25,6%).
- En novembre 2006, le Canada se classait au 46e rang mondial quant au pourcentage de femmes élues députées (20.8 %), derrière le Pakistan (21.3 %), la Tunisie (22.8 %) et l'Irak (25.5 %) notamment.

Sur le plan social

- 80% des familles monoparentales sont dirigées par une femme et 1/3 de ces familles vivent sous le seuil de la pauvreté.
- Les femmes sont les victimes des agressions de leurs partenaires 4.7 fois plus souvent que les hommes.